

Fiche de données de sécurité Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Alcohol 2 A Anhydrous
Synonymes : ETHYL ALCOHOL DENAT DA-2A ANHYD

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique de qualité industriel

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Univar Solutions Canada Ltd.
Adresse : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30 (heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse de la substance ou du mélange

Liquides inflammables : Catégorie 2
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Irritation cutanée : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 + H320 Cause une irritation cutanée et oculaire.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
64-17-5	Ethanol	80 - 100	Ethanol
67-56-1	Methanol	10 - 30	Methanol

Les gammes exactes de ce mélange ne sont pas divulguées en raison d'un secret commercial.

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement anti-déflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Fiche de données de sécurité Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

Conditions de stockage sures	<p>Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.</p> <p>: Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.</p>
---------------------------------	--

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	<p>: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.</p>
Protection des mains	
Remarques	<p>: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.</p>
Protection des yeux	<p>: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale</p>
Protection de la peau et du corps	<p>: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.</p>
Mesures d'hygiène	<p>: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.</p>

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: d'alcool, type ester
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Freezing Point	
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition)	: Donnée non disponible : 75.6 °C (168.1 °F) (1013 hPa)
Point d'éclair	: 12.5 °C (54.5 °F)

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

Méthode: Vase clos Tag

Taux d'évaporation	: 1.8 (Acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.7789 gcm ³ @ 20 °C (68 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Métaux alcalins Ammoniaque Oxydants peroxydes
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone formaldéhyde

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: 729.93 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: 21.9 mg/l

Fiche de données de sécurité Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 2,190 mg/kg

Composants:

67-56-1:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une inhalation de courte durée.
Remarques: Preuve à l'appui toxicologique est limité pour cette classification. Cette classification harmonisée remplacera la classification indiquée en raison de leaders de l'industrie et la classification harmonisée de l'UE (annexe VII).

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Le composant/mélange est toxique après un contact cutané unique.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

64-17-5:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

64-17-5

Ethanol

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

67-56-1:

Organes cibles: Yeux, Système nerveux central

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie1.

Toxicité par aspiration

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'éliminationEmballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods):

UN1986, ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A., (ETHANOL, METHANOL), 3 (6.1), II

IATA (International Air Transport Association):

UN1986, Alcohols, inflammable, toxic, n.o.s., (ETHANOL, METHANOL) , 3 (6.1), II

IMDG (International Maritime Dangerous Goods):

UN1986, ALCOHOLS, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S., (ETHANOL, METHANOL), 3, (6.1), II, Flash Point:12.5 °C(54.5 °F)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 67-56-1

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

TSCA	: Dans l'inventaire TSCA
LIS	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 11/06/2022

Ancienne FDS : : 14000000169

Numéro de la matière:

16192222, 16176702, 16175097, 16175094, 16128003, 21388, 16071174, 16024425, 16017466, 733236, 702688, 699234, 507037, 21389

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet			
ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration

Fiche de données de sécurité

Alcohol 2 A Anhydrous

Version 1.6

Date de révision: 11/06/2022

EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
LC50			Lethal Concentration 50%